

de cette initiative qui ont permis un allègement plus rapide, plus étendu et plus poussé de l'endettement. Même si le Mozambique n'a pas de dette envers le Canada, il a profité des initiatives en faveur des pays pauvres très endettés, ayant fait l'objet de mesures d'allègement en 1999 et en 2001. Les montants en cause s'élevaient, dans le cas du Mozambique, à environ 4,3 milliards de dollars américains, représentant plus de 73 p. 100 de l'endettement du pays.

- À la suite des inondations catastrophiques qui ont frappé le Mozambique en 2000 et 2001, le Canada a contribué pour 15 millions de dollars en aide humanitaire d'urgence.

Commerce et investissement

- Des sociétés canadiennes étudient les débouchés au Mozambique, notamment dans le cadre des projets parrainés par les institutions financières internationales dans des secteurs tels que les chemins de fer, l'éducation, les routes, les transports et la foresterie.
- Des sociétés canadiennes explorent également les possibilités de lancement de coentreprises au Mozambique avec d'autres partenaires étrangers comme l'Afrique du Sud. En juillet 2001, la société canadienne SNC-Lavalin, qui avait présenté une offre conjointe avec la société sud-africaine Engineering Management Services de Johannesburg, a obtenu un contrat pour l'agrandissement de l'aluminerie récemment terminée de Mozal, près de Maputo. SNC-Lavalin avait également participé à la première phase du projet de Mozal. Au moment de son lancement en 1998, Mozal I était le plus grand projet d'investissement jamais réalisé au Mozambique. Exportation et Développement Canada a fourni un financement à long terme de 25 millions de dollars américains à Mozal I et de 30 millions à Mozal II.
- Les exportations canadiennes de marchandises au Mozambique ont totalisé 13,5 millions de dollars en 2002. Elles consistaient surtout en blé, méteil, vêtements d'occasion, aluminium, livres et brochures. En 2002, les importations en provenance du Mozambique, d'une valeur de 200 000 \$, comprenaient notamment des fruits, des noix et des légumes.
- Le 1^{er} janvier 2003, le Canada a supprimé les droits de douane et les quotas sur les importations en provenance des 48 pays les moins avancés (selon la terminologie des Nations unies), dont le Mozambique.